

# COURRIER SOCIALISTE EUROPEEN

LT  
FF  
JB  
KL  
EK  
~~AD~~  
IS

SERVICE DE PRESSE du Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté Européenne  
et du Groupe Socialiste du Parlement Européen

- Luxembourg 19, rue Beaumont.  
- Tél. 21921 - Telex : Parleulox 494

REPRODUCTION AUTORISEE

-----  
CSE N° 12/1967  
-----

Embargo : 12 novembre 1967  
16.00 heures

**LIBRARY**

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET LES RELATIONS  
DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE AVEC LES PAYS  
EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ET PARTICULIEREMENT  
LES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES

-----  
DIRECTIVES ETABLIES PAR LE GROUPE SOCIALISTE  
DU PARLEMENT EUROPEEN  
-----

Lors du 6e Congrès des partis socialistes de la Communauté européenne tenu à Rome les 17 et 18 septembre 1964 une résolution concernant les relations extérieures des Communautés européennes dans le secteur économique posait en principe que : "la Communauté européenne doit apporter la plus grande contribution possible à l'évolution économique et sociale des pays en voie de développement. Cette obligation doit devenir l'objectif principal de la politique économique extérieure et des relations extérieures de la CEE".

Faisant suite à cette résolution, le groupe socialiste avait chargé M. Georges Spénale (Membre du Parlement européen, France) de lui présenter un rapport concernant l'aide au développement et les relations de la Communauté européenne avec les pays en voie de développement et particulièrement les Etats africains et malgache associés. A la suite de l'examen de ce rapport le groupe socialiste a adopté les directives suivantes qui devront dans les années à venir déterminer son action dans ce domaine :

- Paraît au moins une fois par mois -

Abonnements: 1 an: 250 frs lux., 6 mois: 150 frs lux.. Banque: Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Luxembourg. Compte N° 02/402507 du Courrier Socialiste Européen. - Les articles qui paraissent dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement l'opinion des éditeurs.

## L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

1. L'aide au développement a pour premier objectif de permettre aux pays insuffisamment développés d'atteindre le seuil de productivité à partir duquel leur développement peut se continuer de lui-même, de les pousser jusqu'au décollage économique : le "Take off" de W.W. Rostow. Ensuite, il reste nécessaire d'aider l'économie à prendre une marge d'accélération suffisante pour que le moindre incident ne puisse provoquer la chute.

Au-delà, il reste souhaitable de lui assurer une altitude et une vitesse de croisière telles que l'écart cesse de grandir avec les pays industrialisés et qu'ils n'aient plus besoin d'être soutenus, c'est en quelque sorte la mise sur orbite. Dans la réalisation de cet objectif, la C.E.E. a une tâche directe d'ensemble et il découle de l'esprit du traité de Rome que les efforts de ses Etats membres doivent s'harmoniser dans le progrès.

### A. La lutte contre la faim

2. Primum vivere : rien n'est possible tant qu'un pays n'est pas débarrassé de l'incertitude alimentaire. Il est impossible de demander au peuple de regarder au-delà de l'angoisse quotidienne.

a) La fourniture d'aliments peut être indispensable dans les situations extrêmes et urgentes. Il faut alors qu'elle soit gratuite pour les pays d'accueils : on n'endette pas la misère.

Il faut encore :

- que le circuit de distribution soit efficace ;
- que les produits ne soient pas détournés de leur utilisation ;
- qu'ils ne portent pas atteinte à l'agriculture locale ;
- que le problème des transports soit résolu.

- b) Elle peut être utile en complément de certains investissements qui enlèvent de la main-d'oeuvre aux cultures, en attendant que l'équilibre local se rétablisse.
- c) Elle ne peut constituer une "politique" de lutte contre la faim ; elle en serait même tout le contraire en entraînant sclérose des économies sociales et, à la longue, une sujétion.

Ces aides ne doivent jamais être considérées comme une "obligation d'aliments" ni devenir permanentes.

3. Les pays en voie de développement sont plus ou moins tentés d'encourager avant tout la production d'exportation agricole, d'autant qu'ils ont été conduits dans cette voie au temps du colonialisme. Il en résulte des surproductions sur le marché mondial des produits tropicaux qui expliquent la dégradation des prix et une importation croissante des denrées alimentaires qui réduit la part des équipements dans les importations. On aboutit ainsi à l'inverse des résultats recherchés tout en créant des risques de disette.

4. Toute politique correcte de lutte contre la faim repose sur l'amélioration des productions vivrières locales et l'institution de circuits régionaux. Elle passe par :
- l'amélioration des méthodes culturales, notamment par l'emploi d'engrais artificiels et la recherche des meilleures espèces végétales, et des structures de production ;
  - l'éducation des producteurs et leur groupement coopératif ;
  - le remplacement, si possible, de "surplus" de produits d'exportation par des cultures vivrières ;
  - la création de stocks régionaux d'équilibre ;
  - le financement de la modernisation par octroi de crédits et à fonds perdus.

Elle est affaire d'assistance technique et de modification des mentalités :

- rendre sa noblesse à l'agriculture vivrière ;
- apprendre l'efficacité.

5. Tout programme de développement doit tenir compte de l'équilibre agricole ; il suppose souvent l'augmentation sensible de la production en "vivres".

Le rôle des responsables locaux, ici comme ailleurs, est essentiel dans l'orientation de la production, la modification des mentalités, la création des groupements de producteurs, la détermination du rythme de l'exode agricole, générateur de chômage, de parivisme urbain et de déséquilibre vivrier.

#### B. L'inflation démographique

6. Les déficits alimentaires sont en rapport direct avec l'accroissement de la population : en 1964, la production de vivres dans les pays en voie de développement s'est accrue de 1 % ; la population de 3 % ; les possibilités alimentaires s'y sont donc sensiblement réduites. La poursuite d'une telle évolution serait catastrophique.
7. La nécessité de réduire l'inflation démographique découle également de la relation qui existe entre l'investissement, la démographie et l'évolution du niveau de vie par habitant. Pour une progression de 1 % du produit national, il faut en investir 3,5 % ; mais si, dans le même temps, la population s'accroît de 1 %, le revenu par habitant reste inchangé. Pour l'année 1964, la population du Tiers Monde s'étant accrue de 3 %, un investissement moyen de 10,5 % du produit national permet à peine de maintenir le niveau de vie. Or, dans un grand nombre de ces pays, le taux apparent d'investissement est inférieur à 5 % du produit national - y compris les importations nettes de capitaux - ; pour quelques-uns, il se situe entre 5 % et 10 % ; dans un très petit nombre, il dépasse 10 %.
8. Si l'inflation démographique n'est pas freinée, non seulement l'angoisse alimentaire subsistera, mais le développement lui-même sera, dans bien des cas, irréalisable. Selon les appréciations les plus raisonnables, de 1960 à l'an 2.000, les

populations cumulées de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et de l'Asie (moins l'U.R.S.S.) passeront de 2.140 millions à 4.800 millions d'habitants (1). Pour l'Inde seule, la croissance démographique est de 35.000 personnes par jour : si les pays fournisseurs d'assistance devaient par leur aide et leur silence favoriser une telle inflation démographique, alors qu'ils ne pourront, demain, faire face aux conséquences, ils porteront une grave responsabilité envers les générations nouvelles, de part et d'autre. Avec toutes les formes du respect pour la souveraineté des pays concernés, le moment est venu de parler clairement de l'inflation démographique et de la planification des naissances.

9. L'amélioration du rendement agricole et la modification sensible des tendances démographiques demandent du temps; en attendant, l'idée d'un plan alimentaire mondial devrait être retenue. Le fait que le Tiers Monde et les pays développés souffrent de maladies complémentaires y invite. Les pays de la faim feraient connaître leurs besoins en denrées, pour cinq ans, en fonction des perspectives de leur développement; les pays d'excédents répartiraient entre eux les contingents à fournir en réservant une priorité aux circuits géographiques régionaux. Chaque année, le plan serait revu pour les cinq ans à venir en fonction des résultats, des stocks, des évolutions... Une telle politique et la création de stockages modernes par "région" devraient réduire le péril alimentaire et permettre de se tourner résolument vers le développement.

#### C. Déficits commerciaux des P.V.D. et organisation des marchés

10. En volume, les exportations des pays sous-développés ont progressé, mais ces pays n'ont pas recueilli le juste prix de leurs efforts par suite de la détérioration continue des termes de l'échange, qui apporte aux pays industrialisés un avantage de l'ordre de 10.000 à 11.000 millions de dollars par an, "prélèvement" qui correspond au total des aides (bilatérales, multi-

---

(1) John J. Durand (Nations Unies) - Rapport n° 289 au 2ème Congrès Mondial de la Population "World Population Estimates", septembre 1965.

latérales et investissements privés) : 10.000 millions de dollars par an pour l'ensemble des P.V.D. De sorte que ce sont les pays sous-développés les plus engagés dans la voie du commerce mondial qui soutiennent indirectement les pays les moins engagés dans cette voie, les pays industrialisés assurant une sorte de redistribution : le maintien d'une telle situation annulerait en fait tout l'effort d'assistance si hautement proclamé. Les bénéfices résultant pour les pays industrialisés, de l'évolution des termes de l'échange, devraient être utilisés essentiellement sous forme de dons, exceptionnellement sous forme de prêts.

11. Le groupe socialiste du Parlement européen souscrit aux conclusions de la Conférence mondiale sur le commerce et le développement. La Communauté européenne, au seuil de la conférence, a donné son accord pour collaborer à un programme de stabilisation et d'amélioration des cours des produits de base et participer à des accords mondiaux par produit : en conséquence, tous les pays de la Communauté européenne devraient ratifier le nouveau chapitre IV du G.A.T.T. qui préconise les moyens de réaliser ces objectifs. Le groupe socialiste souhaite que la Communauté prenne "des initiatives en vue d'une organisation mondiale du commerce des produits de base qu'il s'agisse d'organisation générale des marchés ou de l'organisation du marché de produits déterminés" conformément à la Résolution, en date du 22 novembre 1965, du Parlement européen.
12. Le groupe socialiste souscrit à l'idée de "financements compensatoires" proposés par la Conférence mondiale sur le commerce et le développement. Les contributions des pays industrialisés devraient être proportionnelles aux avantages qu'ils retirent de leur commerce avec les pays sous-développés, et servir en priorité à la diversification de leur production. Ce dernier point est essentiel, car aucune organisation rationnelle de marché ne peut se donner pour objectif de financer indéfiniment la production d'excédents : il faut obtenir une discipline de production contre une discipline de prix et de financements.

Les versements compensatoires accordés pour des produits excédentaires devront être régulièrement dégressifs.

Il faut considérer que les "financements compensatoires" ne peuvent représenter une contribution substantielle au développement de leur économie que pour les pays en voie de développement qui participent déjà intensivement au commerce mondial. Les pays en voie de développement qui n'interviennent pas ou peu dans le commerce mondial ne peuvent être assistés que par l'octroi d'aides à fonds perdus.

13. Il convient de classer les produits en deux catégories :
- a) ceux dont la surabondance n'est qu'apparente et pour lesquels des initiatives doivent être prises par la Communauté pour faciliter l'ouverture des marchés mondiaux;
  - b) ceux dont l'offre est réellement excédentaire et pour lesquels il faut obtenir au moins une stabilisation de la production jusqu'au moment où les besoins de consommation équilibreront l'offre.
14. Pour les variations de prix à court terme, accidentelle ou saisonnière, qui relèvent de la "régulation", le groupe approuve les systèmes locaux mis en place pour régulariser les courbes de prix, du type "caisses de stabilisation" ou "Marketing Board", et en préconise l'extension, à condition que les prélèvements en période de cours élevés soient effectivement restitués aux producteurs (sous forme de soutien des prix en période de crise ou d'actions propres à améliorer les conditions de culture).

Le groupe socialiste du Parlement européen approuve la décision de la Communauté européenne d'ouvrir un crédit de 50 millions de dollars pour assurer la Trésorerie de ces Caisses dans les E.A.M.A. et préconise que cette somme soit au besoin rajustée.

D. Nos devoirs à l'égard des E.A.M.A.

15. Concernant les Etats africains et malgache associés, le groupe souscrit aux accords de Yaoundé et aux mesures prises pour son application : la Communauté européenne ne pourra renoncer aux aides qu'elle procure à ses partenaires que lorsque l'amélioration du marché mondial offrira des sûretés équivalentes. L'Association de Yaoundé représente un "laboratoire" inté-

ressant, un exemple de ce qui pourrait être entrepris à une échelle plus vaste. Ceci vaut autant pour la politique commerciale dans l'ensemble que pour l'assistance économique, technique et culturelle et en particulier pour ses formes institutionnelles.

16. Le groupe socialiste du Parlement européen soutient les vœux des pays tels que le Kenya, l'Ouganda, le Tanganyka, d'établir des liens étroits avec la Communauté européenne. Il souhaite, de ce point de vue également, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

#### E. Les insuffisances de l'emploi : la promotion industrielle

17. La suppression de la pauvreté dans le monde implique l'industrialisation progressive des pays insuffisamment développés qui répond d'une part à la nécessité d'utiliser la main-d'oeuvre libérée par les techniques et de préparer des partenaires économiques égaux qui élargiront l'échange.
18. L'étroitesse des marchés sous-développés impose la création d'ensembles économiques régionaux avec planification et à tout le moins harmonisation des investissements. Une telle coopération est d'autant plus nécessaire qu'il faut éviter au départ des investissements inadaptés. Il faut encourager la création d'unions douanières par assouplissement au besoin de l'article XXIV du G.A.T.T. et quand c'est impossible, la libéralisation des échanges régionaux et l'institution de préférences tarifaires.
19. Il faut encore leur favoriser l'ouverture des marchés des pays développés, en accordant, au besoin, des facilités particulières pendant la période de démarrage : à cet égard, l'idée de "préférences temporaires, dégressives et sélectives" parfois baptisée "Plan Brasseur" mérite d'être reprise.
20. L'heure est également venue d'envisager - après étude des reconversions régionales nécessaires - des transferts industriels vers les pays sous-développés. Ils permettraient de consacrer la main-d'oeuvre des pays industrialisés à des tâches

plus spécialisées, comportant une plus grande valeur ajoutée, tout en supprimant certaines difficultés inhérentes à l'immigration massive : difficultés d'adaptation, déracinement, logements, etc... Une telle politique ne peut toutefois être conduite qu'en maintenant le plein emploi, en relation avec une politique régionale dynamique et vigilante au sein des pays industriels eux-mêmes.

21. Cette "politique" exige encore des études méthodiques "Région par Région" sur les investissements à réaliser en priorité, qui doivent bénéficier d'incitations et de garanties suffisantes pour compenser la cherté particulière et l'insécurité apparente de l'installation en pays sous-développés. Les pays fournisseurs doivent compenser la cherté des investissements par une politique hardie de crédit : bonification d'intérêts pouvant descendre jusqu'à 1 %. Les pays bénéficiaires doivent fournir les garanties contre l'insécurité : codes nationaux - ou régionaux - d'investissements; contrats fiscaux de longue durée; caution mutuelle, dans le cadre "régional" pour le rapatriement des capitaux. En contrepartie, les entreprises doivent : participer à la formation du personnel autochtone à tous les niveaux : main-d'oeuvre, maîtrise, direction et pour les affaires importantes, accepter qu'une part croissante du capital social soit réservée à l'épargne locale. Une telle politique permettrait la récupération progressive des capitaux, leur réinvestissement éventuel et la prise en charge progressive de l'industrie par les compétences locales, formée en chemin. Appliquée loyalement, elle doit engendrer l'esprit de collaboration nécessaire à la réussite d'une oeuvre délicate, mais indispensable.

#### F. Assistance technique et culturelle

22. Aucune étape du développement n'est définitivement acquise si le pays ne dispose pas d'hommes capables d'assumer l'ensemble des responsabilités et des tâches nécessaires à maintenir les résultats et à en assurer le dépassement : la formation des hommes reste la condition essentielle du développement.

23. En notant avec satisfaction la progression sensible du nombre des bourses accordées par la Communauté européenne, le groupe socialiste estime indispensable que cette progression continue.
24. Il insiste sur la priorité qui doit être donnée à la formation professionnelle et notamment à la formation sur place. Il souligne l'adaptation nécessaire entre les programmes de formation et la nature des projets inscrits au Plan.
25. Le groupe socialiste du Parlement européen recommande la création d'un ou de plusieurs instituts permettant aux chercheurs et aux spécialistes de la formation professionnelle de travailler de façon continue à la formation professionnelle et à la recherche en faveur des pays en voie de développement.
26. Il appuie les initiatives permettant à la jeunesse européenne de contribuer au progrès des pays sous-développés et notamment la création de Corps de volontaires de la Paix. Il souhaite que la Communauté européenne les encourage et ouvre des crédits pour l'envoi dans ces pays de jeunes.
27. Il souligne la nécessité de traiter déjà à l'échelle scolaire les problèmes des pays en voie de développement et à cet effet d'inclure ce thème dans les programmes scolaires.

#### G. Rôle des pays en voie de développement

28. On peut aider au développement, on ne peut l'accomplir pour d'autres : il n'est pas un don mais une conquête : le rôle essentiel appartient aux pays en voie de développement eux-mêmes, qui peuvent seuls créer les conditions internes, et essentielles, du développement.
29. La première condition c'est la conviction des responsables sur la possibilité du développement et leur volonté de le réaliser.
- La deuxième c'est d'éveiller l'opinion tout entière au problème du développement et de provoquer la convergence des volontés. Cette mission doit être accomplie simultanément par tous

ceux qui assument une responsabilité collective : politiques, éducateurs, presse, cadres syndicaux, hiérarchie religieuse... Elle doit être ardente, mais courageuse : ne pas promettre de miracles; éveiller le sens de l'intérêt futur; modifier les comportements indifférents sans créer d'illusions dangereuses, montrer la noblesse du travail, sa valeur de promotion sociale; dire que l'avenir lui appartient... Les conseillers techniques en place peuvent aussi avoir un rôle en ce sens et dire parfois ce qu'un cadre local ne peut exprimer.

La troisième condition doit être le souci de déterminer les priorités du développement et la ferme volonté de la poursuivre en y subordonnant autant que possible les intérêts intérimaires. Ce qui implique malgré tout raison et mesure : par exemple, une fonction publique trop chère est une charge insupportable et peut compromettre les chances du développement; mais une administration au rabais ne rallie pas l'élite et pousse les médiocres à la corruption. De même des salaires trop élevés réduisent les possibilités d'équipement; mais des salaires trop bas donnent aux ouvriers l'impression d'être exclus du bénéfice du développement.

Autres conditions nécessaires :

- la stabilité des conditions économiques, fiscales et politiques qui assure la continuité dans l'effort de développement et la confiance des tiers;
- le respect des engagements pris.

Enfin, le rôle des responsables des pays en cause est irremplaçable dans :

le choix des priorités d'équipement;  
la définition, parallèle, des programmes d'enseignement, de formation professionnelle, d'éducation populaire;  
la réalisation d'unions douanières régionales;  
la définition des garanties, la rédaction et l'approbation d'un code des investissements...

En conclusion, le développement est toujours possible mais il dépend avant tout des citoyens du pays concerné : il n'est richesse que d'hommes.

## H. Rôle des pays (dits) développés

### Signification de l'aide

30. Ce qui précède ne saurait en aucune manière réduire la responsabilité des pays (dits) développés. Sans leur aide, de nombreux pays seraient condamnés à la stagnation ou au sous-développement : l'humanité en serait appauvrie. Leur aide doit être exclusive de toutes arrières pensées. Au surplus, aucun pays ne peut l'assumer globalement sans être lui-même abusivement appauvri au bénéfice de ses concurrents économiques. Aussi, l'aide doit-elle être assurée par l'ensemble des pays développés, ce qui suppose le passage progressif de l'aide bilatérale à la coopération multilatérale. Le développement pose un problème de coopération générale entre tous les pays, qui sont tous, plus ou moins, en voie de développement.

### DEFINITIONS ET CONCLUSIONS

31. Si le sous-développement est un état particulier, le développement doit être une dynamique générale. Toute dynamique est dans sa finalité : le développement veut assurer la valorisation la plus complète possible des capacités humaines et des richesses naturelles pour la plus grande satisfaction des besoins de tous et de chacun : l'équation globale du développement est la résultante de l'évolution de l'ensemble des équations nationales, qui permettront à l'humanité d'atteindre, par degrés, au plus haut niveau possible de productivité, de richesse et de bonheur social dans la mesure où la sécurité sera en même temps préservée. Le développement, comme la sécurité, se pose en termes de solidarité universelle.

Finalement, les objectifs du développement s'identifient aux objectifs mêmes du socialisme au niveau de l'universel. Non seulement les socialistes ne peuvent donc rester indifférents, mais ils doivent être des apôtres et faire admettre la réalisation du développement, conforme à leurs idéaux : valorisation du travail et de la personne humaine; coopération internationale; minimum indispensable de planification concertée et fraternelle.